



38^{ème} Tour Des Essarts En Bocage

SAINTE FLORENCE – LES ESSARTS

Grand Prix Piveteau bois

Dimanche 27 aout 2023 à 09 heures 30

Organisé par le Vélo Club Essartais

38^{ème} Tour des Essarts en Bocage – Grand Prix Piveteau Bois

Collège des Arbitres

- ✓ Président du Jury : J.MISSONIER
- ✓ Arbitres Titulaires : A.PASQUIER
- ✓ Juge à l'Arrivée : M.BELLIARD
- ✓ Arbitre moto : S.PIQUART

Organisation Echelon Course

- ✓ Président du Vélo Club Essartais : Frédéric GODARD
- ✓ Directeur de l'Organisation : Olivier JAUZELON
- ✓ Ouverture de Course (Sécurité) : Gérard PIVETEAU
- ✓ Ouverture Course : Garage Renault Les Lilas
- ✓ Moto Info : Vendée Sécurité Course
- ✓ Responsable des Motards : Thierry ANGIBAUD
- ✓ Moto Ardoisière : VCE Ardoisier
- ✓ Voiture Assistance Neutre 1 : VCE Renault Laguna
- ✓ Voiture Assistance neutre 2 :
- ✓ Voiture assistance neutre 3 :
- ✓ Voiture Balai : V.C.E. Opel Movano
- ✓ Liaison radio : Vélo Club Essartais

Organisation Site Départ et Arrivée

- ✓ Responsable Site de départ : Olivier JAUZELON
- ✓ Responsable mis en place véhicules : Gérard PIVETEAU
- ✓ Photo Finish : Vendée Chrono Finish
- ✓ Permanence Informatique : Vendée Chrono Finish

38^{ème} Tour des Essarts en Bocage – Grand Prix Piveteau Bois

Service Médical et Sécurité

- ✓ Véhicule Médecin : Garage Renault Les Lilas
- ✓ Médecin : Docteur Philippe DOIGNON
- ✓ Secouristes : Antenne Départemental de la Protection Civil
- ✓ Escorte Sécurité Motos : Vendée Sécurité Course et Vélo Club Essartais
- ✓ Responsables signaleurs fixes : Olivier JAUZELON et Gérard PIVETEAU

Sécurité

- ✓ Le circuit est matérialisé par des **flèches noires et jaunes inscrites VCE**
- ✓ Les points dangereux sont signalés par l'escorte motorisée au moyen de drapeaux jaunes

Opérations de départ

- ✓ 08h00 : Accueil du collège des arbitres au local du VCE place du 8 mai aux Essarts en Bocage
- ✓ 08h10 : Départ vers site de départ rue des Hauteurs à St Florence
- ✓ 08h30/09h15 : Confirmation des partants fait par le DS pour les équipes constituées, retrait des dossards et plaques de cadre
- ✓ 09h00 : Réunion des directeurs sportifs avec le collège des arbitres
- ✓ 09h20 : Appel des coureurs
- ✓ 09h30 : Départ fictif (environ 2 Km)
- ✓ 09h35 : Départ réel Km 0



38^{ème} Tour des Essarts en Bocage – Grand Prix Piveteau Bois

Opérations à l'arrivée

- ✓ Protocole : Le bouquet et les coupes seront remis sur le podium "Transport Mousset"
- 1er : Bouquet et Trophée
 - 2ème : Trophée
 - 3ème : Trophée
 - 1ère féminine : Bouquet et Trophée
 - 1er Point Chaud : Trophée
 - 1^{er} Access 3 : Trophée
 - 1^{er} Access 4 : Trophée

Le retrait des primes se fera sous le Tivoli derrière le podium protocolaire ainsi que le retour des dossards se fera dans une caisse mise à disposition au même endroit.

Responsable : Olivier JAUZELON
Animateurs : Patrice Renou

| | | |
|---------------------------------|------------------|-----------------|
| Directeur de l'Organisation : | Olivier JAUZELON | 06.84.93.71.38 |
| Responsable sécurité en ligne : | Gérard PIVETEAU | 06.10.61.89.23. |
| Responsable sécurité finale : | Michaël CHAUVET | 07.83.12.65.77. |
| Secours : | | 15 |
| Pompiers : | | 18 |
| CHD La Roche sur Yon | | 02.51.44.61.61. |
| Centre Hospitalier Montaigu | | 02.51.45.40.00. |
| Centre Hospitalier Cholet | | 02.41.49.60.00. |

38^{ème} Tour des Essarts en Bocage – Grand Prix Piveteau Bois

Règlement particulier

Article 1. Organisation

L'épreuve du 38^{ème} tour des Essarts en Bocage est organisée sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme par le Vélo Club Essartais (V.C.E.) dont le siège est situé au 4 de la place du 8 mai, avenue de la promenade aux ESSARTS à ESSARTS en BOCAGE 85140.

L'épreuve se dispute le dimanche 27 Aout 2023.

Article 2. Type d'épreuve

L'épreuve, classée Interrégionale 1.27, est réservée aux coureurs des catégories ACCESS 1-2-3 et 4 détenteurs d'une licence de la Fédération Française de Cyclisme.

Article 3. Participation – Engagement

L'épreuve est ouverte aux clubs français et aux individuels.

Les engagements à 10,00€ par coureur se font sur le site de la FFC.

Article 4. Permanence – Vérification et confirmation des partants

La vérification des licences, le retrait des dossards et plaques de cadre ont lieu le dimanche 27 Aout 2023 de 08h30 à 09h15 à l'entreprise Piveteau bois rue des hauteurs à Sainte Florence (85).

Les dossards et plaques de cadre devront être restitués en état d'origine dans une caisse sous le tivolis prévu à cet effet derrière le camion podium ou au véhicule balai, faute de quoi une sanction financière sera appliquée.

La réunion des directeurs sportifs, en présence du collège des commissaires et du directeur de l'organisation, se tient à 09h00 (précise) dans le local Piveteau bois.

Article 5. Opérations de départ

L'appel des coureurs sur la ligne de départ, rue des hauteurs est prévu à 09h30 après un pointage de présence effectué par les arbitres.

Article 6. Radio Tour

Les informations course sont émises sur la Fréquence du Vélo Club Essartais 157.4875 Mhz

Article 7. Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par les voitures du Vélo Club Essartais. Des paires de roues seront demandées aux directeurs sportifs lors de la réunion des directeurs sportifs afin de compléter les équipements de chaque véhicule d'assistance.

Article 8. Ravitaillement

Le ravitaillement est réglé selon les articles 2.3.22 – 2.3.23. – 2.3.24

De la sorte l'ouverture du ravitaillement se fera à la sortie De St Hilaire le Vouhis Km 20 et se terminera à l'entrée des Essarts en Bocage (route de Boulogne)

38^{ème} Tour des Essarts en Bocage – Grand Prix Piveteau Bois

Article 9. Délai d'arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Ce délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le collège des arbitres, en consultation avec l'organisateur.

Tout coureur isolé, pointé à plus de dix minutes du peloton principal doit s'arrêter et quitter la course.

Tout coureur ne se trouvant plus dans l'échelon course, doit respecter le code de la route.

Article 10. Classement et prix

Les classements suivants sont établis :

- Classement de l'épreuve selon les ordres d'arrivée
- Classement Sprint, 3 classements durant l'épreuve qui ont lieu au :
 - Km 12 cote des moulins des bois
 - Km 30.4 à l'entrée de Saint hilaire le Vouhis
 - Km 45.5 cote des Loges

- A chaque classement sont attribué 3Pts, 2 Pts et 1 Pt

Article 11. Antidopage

La législation antidopage française s'applique intégralement à l'épreuve. Le contrôle médical a lieu à la salle du 8 mai place du 8 mai derrière le podium protocolaire.

Article 12. Protocole

Les coureurs suivants doivent se présenter au podium protocolaire, en tenue de compétition dans un délai de 15 minutes après l'arrivée.

- Les trois premiers de l'épreuve
- Le lauréat des Points Chauds
- La meilleure féminine
- Le premier des catégories Access 3 et 4

Article 13. Pénalités

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

Article 14. Développement durable et Crise sanitaire

L'organisation rappelle à l'ensemble des participants (coureurs, directeurs sportifs, accompagnateurs) l'engagement pris dans le cadre de l'éco-responsabilité. Il en va de la responsabilité de chacun, dans ses attitudes, avant, pendant et après l'épreuve, de veiller à ne pas jeter des papiers, emballages et autres détritrus.



38^{ème} Tour des Essarts en Bocage – Grand Prix Piveteau Bois

Renseignements :

Olivier JAUZELON ☎ 06.84.93.71.38 / Frédéric GODARD ☎ 06.25.74.48.48

✉ organisations.vce85140@gmail.com

🌐 <http://vc-essartais.fr/>

